

BUDGET COMMUNAL

BUDGET COMMUNAL

Le 21 mars, le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif de 2023 et le budget prévisionnel de 2024. Le compte de gestion et le CA retracent l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé.

2023

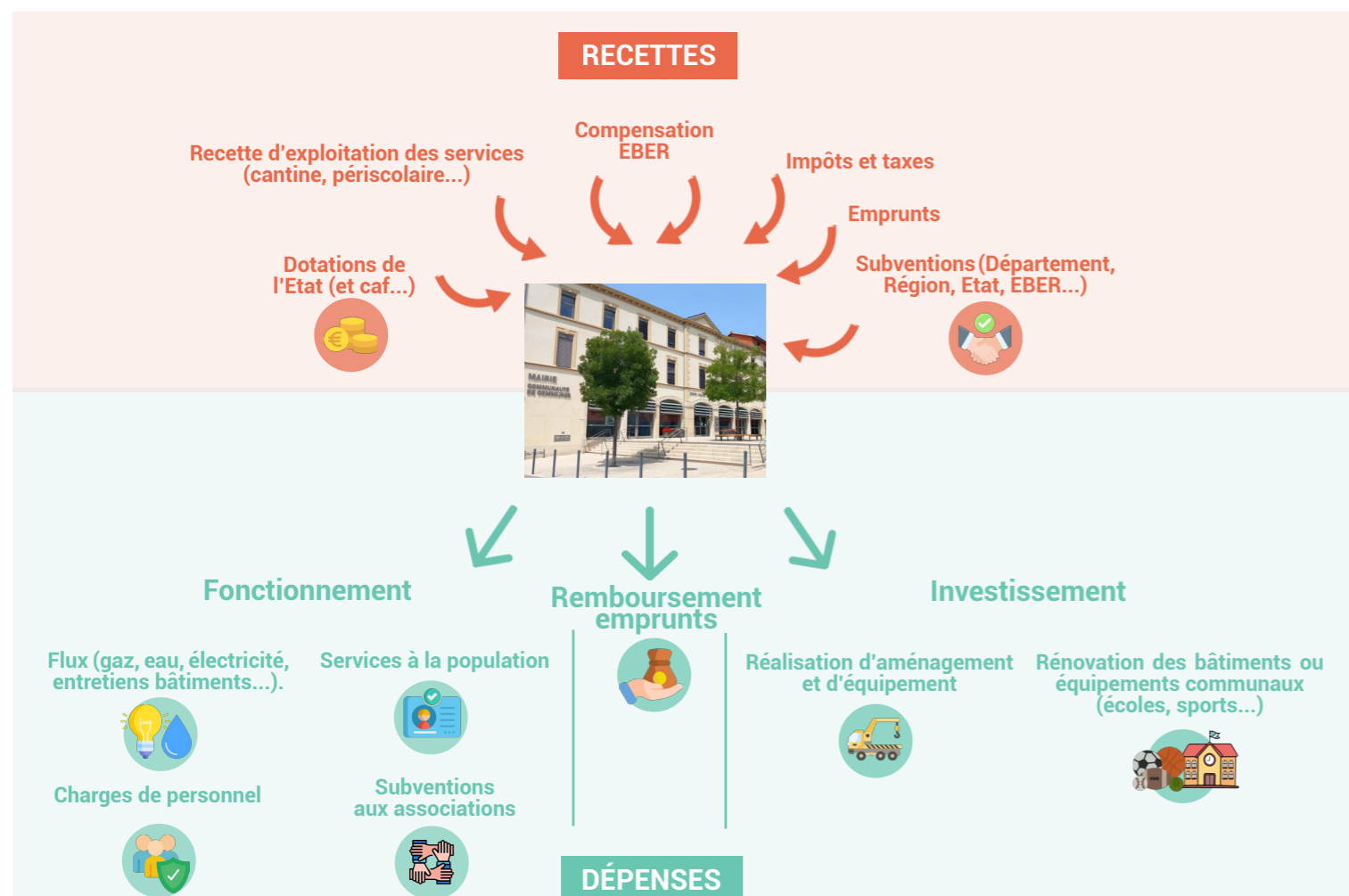
Budget prévisionnel 2023	Recettes 2023	Dépenses 2023
Fonctionnement	5 996 000 €	5 996 000 €
Investissement	5 585 000 €	5 585 000 €

CA 2023	Recettes 2023	Dépenses 2023
Fonctionnement	6 305 093, 43 €	4 626 923, 79 €
Investissement	3 907 700, 26 €	3 416 609, 66 €

• Pour rappel et pour comparatif, voici le budget prévisionnel 2023 qui avait été voté avec les recettes et dépenses Prévisionnelles en mars 2023.

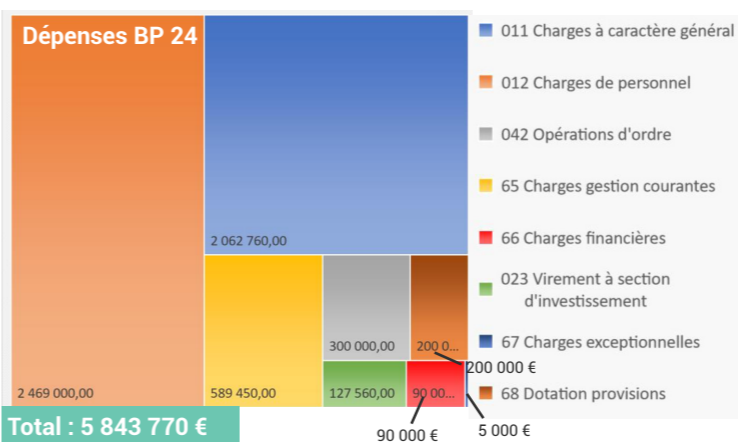
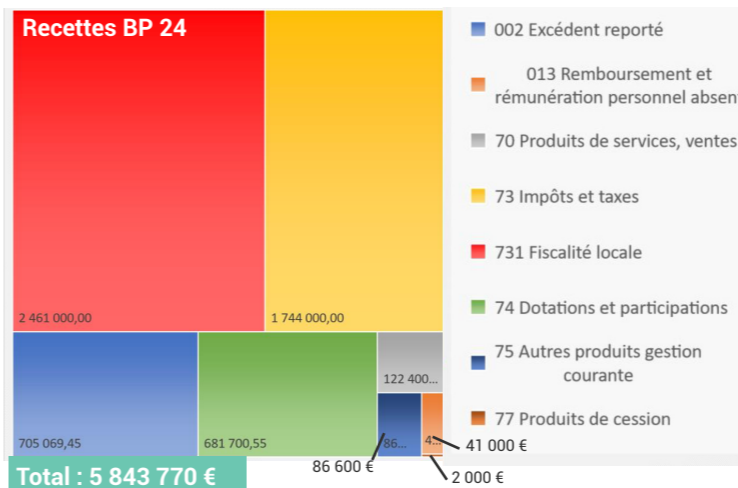
• Et voici les chiffres réalisés pour l'année 2023 avec le compte administratif.

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

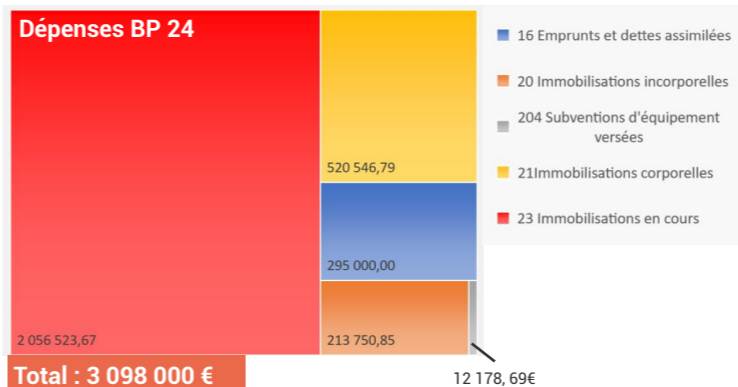
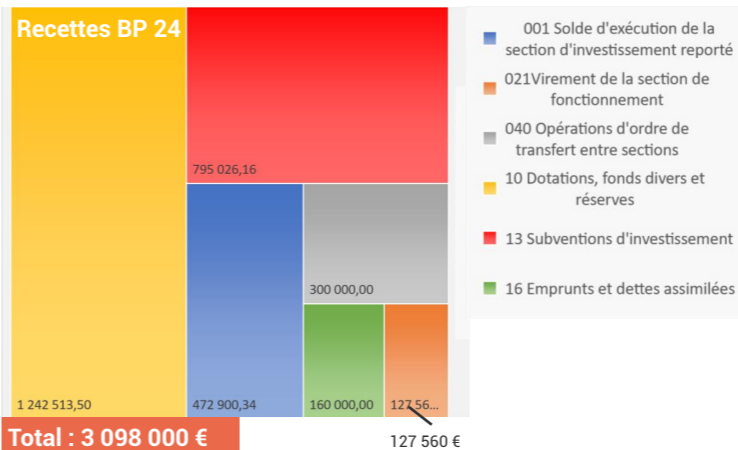


BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



UN CONTEXTE TOUJOURS TENDU

La préparation du budget communal s'est faite dans un contexte tendu :

- Une inflation de 4.9 % sur un an et prévision pour 2024 à 2.6 %, un taux de chômage stagnant à 7.2 % sur 2023 et des prévisions à 7.5% pour 2024.

- Des coûts de l'énergie, qui restent très élevés, responsables de l'augmentation du chapitre 011 (fluides, énergie) en 2023 et 2024 : + 160 000 € entre 2022 & 2023, +45 000 € prévus sur 2024.
- L'augmentation (légitime) du point d'indice des fonctionnaires (+3,5 %) décidée par le Gouvernement au 01/07/23 et maintenue en 01/2024.

FONCTIONNEMENT

2023 a vu une croissance des services rendus à la population avec :

- Le service « titres d'identité » opérationnel : 3896 pièces d'identité ont été produites via le guichet communal beurepainois.
- Des agents de prévention présents sur le terrain dès janvier 2023.

L'année 2024 confirme cet objectif municipal de répondre aux attentes de la population avec le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et le maintien des montants de subventions accordées aux associations culturelles, sportives et sociales.

La mise en place de ces activités communales conduit à une réduction de la capacité d'autofinancement :

- Le niveau d'épargne brute (Excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement) passe ainsi de 1 040 000 € au CA 2022 à 707 000 € au CA 2023.
- Le virement entre sections est limité à 127 000 € sur le BP2024 (pour 300 000 € au BP 2023).

Les recettes sont attendues à niveau constant (5 843 000 € au BP 2024, pour 5 996 000 € au BP 2023). Les prévisions se doivent toujours d'être prudentes donc les recettes inscrites sont celles qualifiées de « certaines » : par exemple, seules les subventions notifiées sont intégrées.

INVESTISSEMENT

Le conseil municipal privilégie l'emprunt à l'augmentation des taux de taxes foncières : au BP 2023, un emprunt était inscrit à hauteur de 650 000 €. Le contrat n'a pas été concrétisé en 2023 : les taux d'emprunt étant élevés, le conseil a préféré mobiliser les fonds propres disponibles. Pour 2024, ce sont 160 000 € qui permettent d'équilibrer la section d'investissement.

L'année 2023 a été l'année de l'aménagement du centre-bourg (1 389 000 €) mais aussi du parc de l'Oron avec un pumtrack voisin.

Le BP 2024 permettra d'achever les travaux d'accessibilité pour la mise aux normes obligatoire des bâtiments communaux (128 000 €), de poursuivre le passage en LED de l'éclairage public (295 000 €), d'améliorer les équipements sportifs (mains courantes au rugby, 80 000 €), de compléter les aménagements sur le parc de l'Oron (50 000 €) et de continuer à améliorer le centre-bourg avec la démolition de bâtiments place des Vignerons (135 000 €) et les travaux d'élargissement du chemin de l'Egalité (150 000 €) pour faciliter l'usage du parking Mandran.

Les bâtiments scolaires, dont les cours de récréation bénéficieront d'un rafraîchissement, dans l'attente du projet plus global qui fera jour au prochain mandat.